

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 82 10868

⑤④ Dispositif d'attache des lattes de bois d'un sommier au cadre métallique de celui-ci.

⑤① Classification internationale (Int. Cl.³). A 47 C 23/06.

②② Date de dépôt..... 22 juin 1982.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 51 du 23-12-1983.

⑦① Déposant : SEDAC, société anonyme de droit belge. — BE.

⑦② Invention de : Jacques Vangeenberghe et Daniel Grandvaux.

⑦③ Titulaire :

⑦④ Mandataire : Albert Noguès, conseil en brevets,
8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

"Dispositif d'attache des lattes de bois d'un sommier au cadre métallique de celui-ci".

L'invention concerne un dispositif
d'attache des lattes de bois d'un sommier au
cadre métallique de celui-ci.

De nombreuses solutions ont déjà été
proposées pour monter les lattes de bois d'un som-
mier au cadre métallique supportant ces lattes.

En particulier, lorsque le cadre métal-
lique est constitué d'un élément tubulaire, on a
déjà proposé de monter les lattes par rapport à
ces éléments tubulaires en faisant usage d'atta-
ches ou d'éléments de raccord en forme de ressort,
en faisant intervenir des rivets qui fixent un
élément terminal dans lequel est glissée ou au-
quel est solidarisée l'extrémité des lattes.

L'invention vise un nouveau dispositif
d'attache dont un élément a la forme d'un crochet
dont une extrémité peut pénétrer dans une fente
de l'élément tubulaire du cadre métallique du som-
mier et dont l'autre peut être solidarisé aussi
bien de l'extrémité de la latte que du crochet
sans faire appel à un outil quelconque.

A cet effet, le dispositif d'attache
selon l'invention consiste d'une part en un cro-
chet pénétrant par une extrémité dans une découpe

dudit cadre et par l'autre dans un orifice ménagé dans la latte correspondante, et, d'autre part, en une pièce qui peut être glissée sur ladite latte et sur ledit crochet et être immobilisée par rapport à ce dernier.

Dans une forme de réalisation préférée, la pièce et le crochet précités sont immobilisés par encliquetage de ces deux éléments l'un par rapport à l'autre.

D'autres détails et avantages de l'invention ressortiront de la description qui sera donnée ci-après d'un dispositif d'attache des lattes de bois d'un sommier au cadre métallique de celui-ci, selon l'invention. Cette description n'est donnée qu'à titre d'exemple et ne limite pas l'invention. Les notations de référence se rapportent aux figures ci-annexées.

La figure 1 est une vue explosée montrant les divers éléments du dispositif d'attache ainsi qu'une section d'un élément tubulaire d'un cadre de sommier et l'extrémité d'une latte de bois.

La figure 2 est une vue en coupe longitudinale du dispositif d'attache monté entre un élément tubulaire d'un sommier et une latte de bois.

Le dispositif d'attache selon l'invention est spécialement conçu pour solidariser les lattes de bois d'un sommier, par ses extrémités, à un élément du cadre métallique de celui-ci.

Aux figures, cet élément métallique

tubulaire porte la référence 1. Il présente une série de découpes de forme allongée 2. Dans chaque découpe 2 pénètre l'extrémité 3, repliée dans deux directions, du crochet 4 dont l'extrémité opposée 5 est repliée à angle droit par rapport au plan général du corps du crochet 4.

L'extrémité repliée 5 est destinée à pénétrer dans l'orifice 6 ménagé de part en part dans l'extrémité d'une latte 7.

Au préalable, la pièce 8 a été glissée sur cette extrémité de la latte 7. En ramenant la pièce 8 vers l'extrémité de la latte 7, cette pièce coiffe le crochet 4 qui demeure ainsi fixé à cette latte du fait que l'extrémité 5 est bloquée dans l'orifice 6.

La pièce 8 est ouverte sur une de ses faces et présente une section transversale qui est adaptée à l'épaisseur du crochet 4 qui demeure bloqué sur une des faces de la latte 7.

Pour le reste, la pièce 8 possède deux rabats latéraux 9 dont l'arrondi correspond à l'arrondi des bords latéraux de la latte 7.

Grâce à un système d'encliquetage, la pièce 8 demeure solidaire du crochet 4. Ce système d'encliquetage peut comporter, dans l'épaisseur de la partie plate de la pièce 8 une fente 10 dans laquelle vient se loger un ergot allongé 11 réalisé par estampage dans la partie médiane plate du crochet 4.

A ce stade, le crochet 4 qui est logé par son extrémité 3 dans l'élément tubulaire 1

est entièrement solidarisé de la latte 7 puisque la pièce 8 empêche tout mouvement du crochet 4 par rapport à la latte 7.

5 D'autres systèmes d'encliquetage peuvent être évidemment imaginés pour bloquer la pièce 8 sur le crochet 4 lorsque celui-ci a pénétré par son rabat 5 dans l'orifice 6.

10 De la description qui vient d'être donnée du dispositif d'attache des lattes de bois d'un sommier au cadre métallique de celui-ci, selon l'invention, on réalise qu'il est possible de solidariser sans l'aide d'aucun outil les lattes d'un sommier au cadre de celui-ci grâce à des moyens techniques extrêmement
15 fiables et d'une construction fort simple .

20

25

30

REVENDEICATIONS.

1. Dispositif d'attache des lattes de bois d'un sommier au cadre métallique de celui-ci, caractérisé en ce qu'il consiste, d'une part, en un crochet 4 prenant par une extrémité 3 dans une découpe 2 dudit cadre et par l'autre dans un orifice 6 ménagé dans la latte 7 et, d'autre part, en une pièce 8 qui peut être glissée sur ladite latte et sur ledit crochet pour immobiliser celui-ci par rapport à la latte.

2. Dispositif d'attache selon la revendication 1, caractérisé en ce que la pièce et le crochet précités sont immobilisés par encliquetage de ces deux éléments l'un par rapport à l'autre.

3. Dispositif d'attache selon la revendication 2, caractérisé en ce que l'encliquetage des deux éléments précités est réalisé grâce à la présence dans la pièce 8 d'une fente 10 dans laquelle pénètre un ergot allongé 11 qui fait partie d'une partie médiane du crochet 4.

4. Dispositif d'attache selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la pièce précitée est ouverte sur une de ses faces et présente deux rabats latéraux 9 destinés à enserrer une latte 7.

5. Dispositif d'attache selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la pièce précitée 8 présente une section transversale qui s'adapte à la présence du crochet 4 sur la latte 6.

